



GUIDE PRATIQUE

2022 | 2023
DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
ET EXTRASCOLAIRES

Les différents temps extra et périscolaires

Les activités extra et périscolaires de Joinville-le-Pont ont pour objet d'accueillir des enfants en âge d'être accueillis en dehors du temps scolaire : le matin, le midi, le soir ainsi que les mercredis en période scolaire ou encore sur les vacances.



Je souhaite aller à ... l'accueil du matin

C'est possible dans toutes les écoles de la ville
de **7H45 à 8H15** (sauf le mercredi)

GRATUIT ET SANS RÉSERVATION



Je souhaite pouvoir ... manger à la cantine le midi

Quelle délicieuse idée ! Il est possible de manger à la cantine et de profiter des ateliers du midi.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.
De **11h30 à 13H20** dans toutes les écoles de la ville.

PAYANT - AVEC RÉSERVATION LE MATIN AUPRÈS DES ENSEIGNANTS



Nous aimerais participer à ... l'accueil du soir

Goûter et ateliers du soir en martenelle de 16H20 à 18H30 (sortie possible à partir de 17H30)

Goûter et ateliers ou aides aux devoirs en élémentaire de 16H30 à 18H30 (sortie possible à partir de 17H 45)

PAYANT - AVEC RÉSERVATION VIA VOTRE COMPTE CITOYEN



J'irai bien en période scolaire à ... l'accueil de loisirs le mercredi

▷▷ Une vraie rupture dans la semaine d'école ! L'accueil de loisirs du mercredi se déroule de **8H00 à 18H30**.

En plus des activités, tu profites du repas du midi et du goûter.

UNE RÉSERVATION À LA DEMI-JOURNÉE EST POSSIBLE. Tu profites des activités et du repas du midi. **La sortie se fait alors entre 13H et 13H15.**

PAYANT - AVEC RÉSERVATION VIA VOTRE COMPTE CITOYEN



Nous souhaitons profiter du centre sur **vacances scolaires**

Les différents accueils de loisirs ouverts sur la période seront heureux de vous faire profiter des différentes activités proposées de **8H00 à 18H30**.

A NOTER : la sortie à 13H n'est pas possible sur les vacances scolaires.

PAYANT - AVEC RÉSERVATION VIA VOTRE COMPTE CITOYEN

ATTENTION : il y a parfois **des regroupements de structures** pendant les vacances scolaires. Renseignez-vous auprès de l'accueil de loisirs de votre enfant.

ZOOM SUR...

**les accueils du soir,
du mercredi
et des vacances**

Ils proposent des activités qui s'inscrivent dans les objectifs du **Projet Éducatif Territorial de la ville**. Mis en place par des animateurs diplômés, ces temps ne peuvent en aucun cas être considérés comme une simple garderie.



Les horaires des temps extra et périscolaire



L'accueil du matin sans réservation

LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI En période scolaire

Accueil dans les différentes écoles de la ville
de 7H45 à 8H15

Activités libres sous la surveillance active des animateurs



Pause méridienne sur réservation

LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI En période scolaire

Repas de midi dans les écoles de la ville
de 11H20 à 13H20

- Activités libres dans les écoles élémentaires
- Ateliers proposés dans les écoles maternelles



Accueil du soir/études sur réservation

LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI En période scolaire

Ateliers/études surveillées et goûter dans les écoles de la ville
de 16H30 à 18H30

Pour les maternelles : ateliers en fonction du choix des enfants
Sortie possible à partir de 17H30 et jusqu'à 18H30

Pour les élémentaires : études les lundis et les jeudis et ateliers les mardis et les vendredis

Sortie possible à partir de 17H45 et jusqu'à 18H30

ZOOM SUR

L'ÉTUDE est un temps propice à la réalisation des devoirs dans un climat favorable à la concentration. En toute autonomie, elle se déroule sous la surveillance d'un adulte animateur ou enseignant.

L'accueil de loisirs du mercredi sur réservation

Accueil de loisirs + repas + goûter (si journée complète)

Arrivées de 8H à 9H - Départs de 17H à 18H30

> Une réservation à la demi-journée est possible de 8H à 13H

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires sur réservation

Accueil de loisirs + repas + goûter

Arrivées de 8H à 9H - Départs de 17H à 18H30

> Pas de de demie-journée possible



Les tarifs des activités municipales

· Matin	
de 7H45 à 8H15	
GRATUIT	



· Midi	
Restauration scolaire	
Quotients	Tarifs en €
A	4,73
B	4,23
C	3,57
D	2,70
E	1,58
Exterieur	5,78
*P.A.I	1,17

· Accueil du soir	
de 16H30 à 18H30	
TARIF JOURNALIER	

· Accueil du soir	
de 16H30 à 18H30	
Quotients	Tarifs en €
A	3,18
B	3,00
C	2,84
D	2,67
E	2,50
Exterieur	3,19

P.A.I *

Protocole d'Accueil Individualisé

Si votre situation évolue

merci de bien vouloir la régulariser
auprès du service Périscolaire

MERCREDI DE 8H à 13H

· Accueil de loisirs		
Quotients	Tarifs en €	
A	8,77	5,63
B	7,61	4,97
C	6,28	4,30
D	4,96	3,85
E	3,28	3,29
Exterieur	11,45	7,26

MERCREDI ET VACANCES

· Accueil de loisirs		
Quotients	Tarifs en €	
A	13,21	10,07
B	11,32	8,67
C	9,26	7,28
D	7,44	6,33
E	5,14	5,15
Exterieur	17,68	13,48

En cas de retard

la participation familiale est fixée à :

- 5,09€ de 1 à 15 minutes
- 10,18€ de 16 à 30 minutes
- 15,27€ de 31 à 45 minutes
- 20,36€ de 46 à 59 minutes
- 30,54€ au-delà d'une heure

> En cas de retard, merci de prévenir l'équipe d'animation



Le compte citoyen



Créer un compte citoyen (si besoin)

 JE N'AI PAS D'ESPACE

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre vie à la mairie.

[créer mon compte](#)

www.espace-citoyens.net/joinvillelepoint

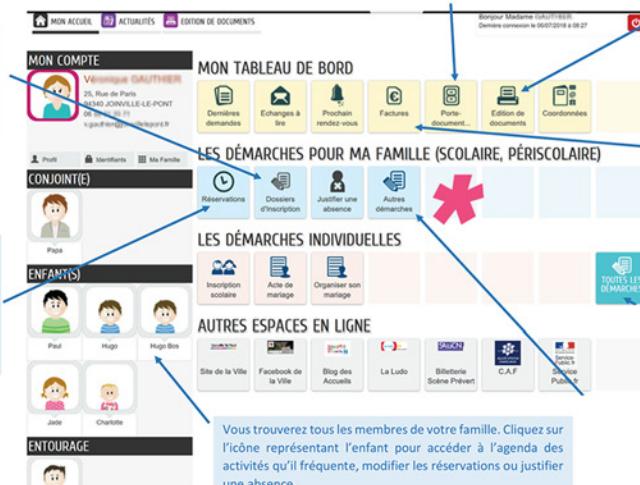


**Créer ici votre
compte citoyen en
renseignant obliga-
toirement : Votre Ci-
vilité, Nom, Prénom
et adresse mail
valide**

Compte citoyen **TABLEAU DE BORD**

1

2



En fin d'année vous pourrez télécharger votre attestation de paiement pour les services fiscaux.

Vous pouvez consulter et télécharger vos factures, suivre leur recouvrement et effectuer un paiement sécurisé en ligne.

Dans le cas de gardes alternées, chaque parent recevra les factures concernant sa période de garde.

Pour modifier ou annuler une réservation

Nouveau
En période scolaire, vous pouvez réserver au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante.

A noter : si vous n'avez pas réservé les activités avant la date limite vous avez la possibilité de vous présenter à l'équipe d'animation : le jour même avant 8H05 (sauf pendant les vacances scolaires) ou la veille (dans la limite de 5 fois par mois et des capacités d'accueil).

En cas de difficultés :

ou nous contacter : **PORTAILFAMILLE@JOINVILLELEPONT.FR**
OU AU 01.49.76.60.72



Réservez pendant les vacances

Compte citoyen

RÉSERVATIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

VACANCES SCOLAIRES	DEBUT	FIN	DATE LIMITÉE DE RÉSERVATION
TOUSSAINT	22.10.2022	> 6.11.2022	9.10.2022
NOËL	17.12.2022	> 2.01.2023	4.12.2022
HIVER	18.02.2023	> 5.03.2023	5.02.2023
PRINTEMPS	22.04.2023	> 8.05.2023	9.04.2023
ETÉ	8.07.2023	> 31.08.2023	18.06.2023

Attention, si vous n'avez pas réservé à l'année les activités périscolaires de vos enfants, pensez à le faire avant la fin de la première semaine de chaque petites vacances scolaires.

RÉSERVATIONS COMpte CITOYENS //ESPACE-CITOYENS.NET/JOINVILLELEPONT

Informations

Exceptionnellement les familles qui n'ont pas réservé les activités périscolaires avant la date limite, ont la possibilité d'inscrire leurs enfants **jusqu'à 5 fois par mois**

- **LE MATIN** même jusqu'à 6H05 en maternelle
- **A PARTIR DE 18H** en élémentaire

2022/2023 Agenda réservations vacances scolaires

Les réservations seront ouvertes pour :

- **LES VACANCES D'AUTOMNE** : DU 29 JUILLET AU 09 OCTOBRE 2022
- **LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE** : DU 22 OCTOBRE AU 04 DÉCEMBRE 2022
- **LES VACANCES D'HIVER** : DU 17 DÉCEMBRE 2022 AU 05 FÉVRIER 2023
- **LES VACANCES DE PRINTEMPS** : DU 18 FÉVRIER AU 09 AVRIL 2023
- **LES VACANCES D'ÉTÉ** : DU 22 AVRIL AU 18 JUIN 2023

Pour les petites vacances : nous vous remercions de ne pas sélectionner la réservation « aucun lieu » si elle vous est proposée.

RAPPEL : après ces délais, vous ne pourrez plus valider, modifier ou annuler les réservations.

Plan et coordonnées des accueils de loisirs

1. École élémentaire et **accueil de loisirs du Parangon**

2. École maternelle et **accueil de loisirs Jean de La Fontaine**

3. École élémentaire et **accueil de loisirs Eugène Voisin**

4. Collège Jean Charcot 6. Collège Jules Ferry

5. Groupe scolaire et **accueil de loisirs Simone Veil**

7. École maternelle Polangis et **accueil de loisirs Jouglard**

8. École élémentaire Polangis et **accueil de loisirs Oudinot**

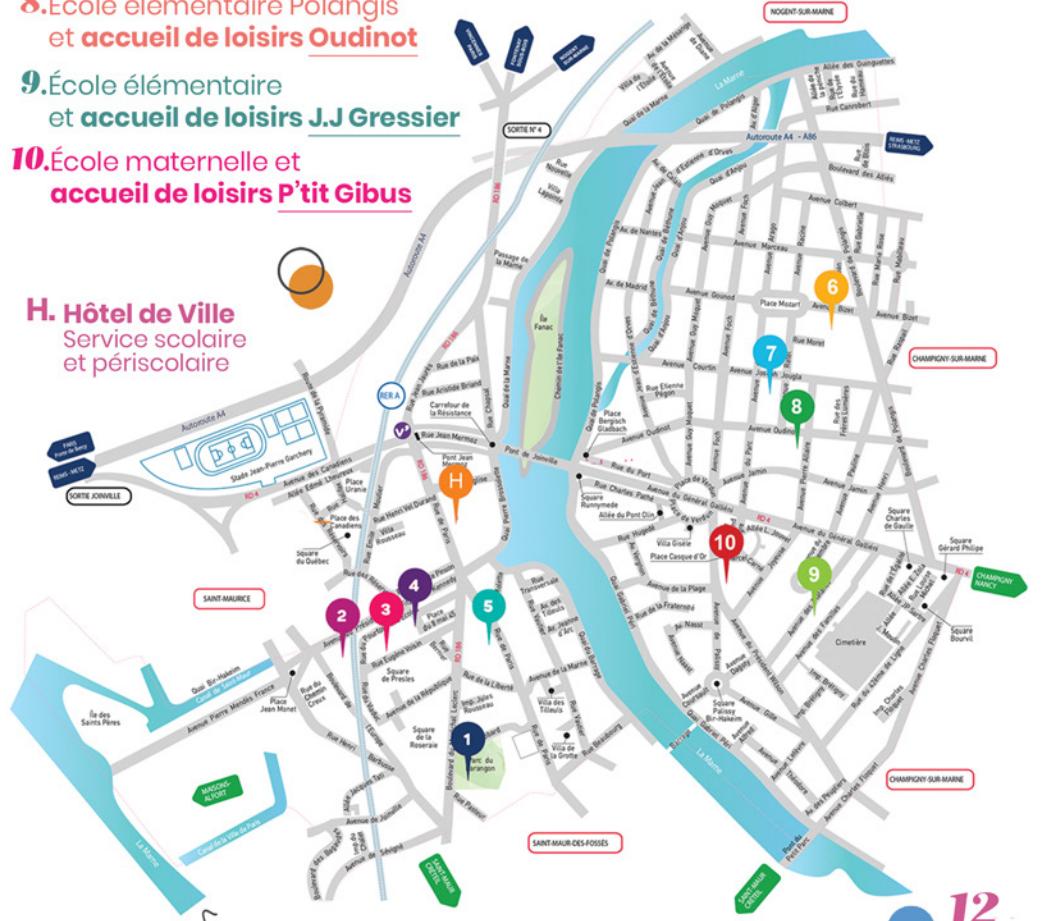
9. École élémentaire et **accueil de loisirs J.J Gressier**

0. École maternelle et **accueil de loisirs P'tit Gibus**



H. Hôtel de Ville

Service scolaire
et périscolaire



Accueil de loisirs **du PARANGON** - 41 Bld du Maréchal Leclerc



06.10.05.95.79
06.47.27.40.57

alparangon@joinvillelepont.fr

SANDRA ESTEVES

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **VOISIN** - 4 Rue Eugène Voisin



06.10.05.81.23
06.47.27.21.58

alvoisin@joinvillelepont.fr

OCÉANNE CONTEL

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **FONTAINE** - 31 Bld de l'Europe



06.18.04.86.82
06.47.27.35.49

alfontaine@joinvillelepont.fr

CORINNE CASALS

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **SIMONE VEIL** - 56 Rue de Paris



06.16.40.26.06
06.47.27.35.92

alsimoneveil@joinvillelepont.fr

JÉRÔME SIMMONET

Directeur

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **OUDINOT** - 56 Avenue Oudinot



06.16.40.48.35
06.47.27.65.84

aloudinot@joinvillelepont.fr

CECILE THIOLIÈRE

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **J.J GRESSIER** - 31 Avenue des Platanes



06.18.04.79.92
06.47.27.44.50

algressier@joinvillelepont.fr

VANESSA TRIVINO

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **JOUGLA** - 12 Avenue Joseph Jouglal



06.10.05.06.55
06.47.27.52.86

aljouglal@joinvillelepont.fr

ASTRIDE OREUS

Directrice

des temps extra
et périscolaires

Accueil de loisirs **P'TIT GIBUS** - 7Ter Avenue du Président Wilson



06.16.40.65.81
07.86.63.97.51

algibus@joinvillelepont.fr

EMILIE CAFFIER

Directrice

des temps extra
et périscolaires

• Nos questions ... et nos réponses

Que doit apporter mon enfant à l'accueil de loisirs ?

... Lui mettre des vêtements confortables en fonction de la météo. L'équipe d'animation me préviendra si une tenue particulière est nécessaire. Il est conseillé de marquer ses affaires à son nom.



Mon enfant à un P.A.I comment prodéde t-on ?

... Les enfants atteints de trouble de la santé sont accueillis après validation du Projet d'Accueil Individualisé.

A noter : seuls les enfants bénéficiant d'un P.A.I alimentaire sont autorisés à apporter leur panier repas selon les modalités définies par le directeur de l'école, le médecin scolaire et validées par le Maire.

Pourquoi mon enfant n'est pas toujours accueilli dans l'accueil de loisirs de son école ?

... Parfois pour des raisons pratiques plusieurs accueils de loisirs peuvent se regrouper, en particulier pendant certaines vacances scolaires. Les familles sont informées au moment des réservations par mail et affichage.

À SAVOIR : Le mercredi, les enfants des classes de CP de l'école Simone Veil sont accueillis à l'accueil de loisirs Eugène Voisin.

Mon enfant ne peut plus venir. Je souhaite annuler ma réservation.

... Je préviens l'accueil de loisirs de mon enfant et je transmets au service périscolaire un justificatif (par mail ou directement en mairie) dans un délai de 7 jours.

Valable en cas de : maladie de l'enfant ou du parent, d'une naissance ou du décès d'un membre de la famille.

Mon enfant peut-il apporter ses jouets ?

... Il est préférable de les laisser à la maison. On évitera aussi les bonbons. Tout apport d'objet dangereux est interdit.

**LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19**



Cette année encore
gardons les principaux gestes
qui aident à lutter
contre le COVID-19.



Je souhaite ajouter une personne autorisée à récupérer mon enfant.

... J'envoie un mail à : periscolaire@joinvillelepont.fr et au responsable de l'accueil de loisirs de mon enfant (cf page 13) en indiquant bien :

- Nom et prénom de l'enfant
- Son école
- Nom et prénom de la personne autorisée
- Numéro de téléphone de la personne
- Photocopie de sa pièce d'identité

A noter : il est possible de le faire directement via votre COMPTE CITOYEN.



Comment l'informer sur la journée de mon enfant sur les différents temps périscolaire ?

... Je trouve toutes les informations importantes affichées devant l'entrée de l'accueil de loisirs. Il est aussi possible de m'adresser directement à l'équipe d'animation.

Aussi à ma disposition : l'**APPLI** toutemamanneé et **le site** : www.joinvillelepont.fr/periscolaire (Cf page 19)

Je suis Joinvillais, mon enfant n'est pas scolarisé sur la ville mais je souhaite qu'il profite de l'accueil de loisirs les mercredis et sur les vacances.

... **Oui, c'est possible.** Il suffit de s'inscrire en mairie et d'apporter :

- Attestations de sécurité sociale des responsables légaux
- Photocopie du carnet de santé et votre enfant avec mise à jour des vaccinations obligatoires
- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition

Une fois l'inscription faite, je me connecte sur le **compte citoyen** pour procéder aux réservations. Je consulte le calendrier des réservations pour les vacances scolaires (cf page 11).





MON COMPTE CITOYEN

MODE D'EMPLOI

» COMMENT RÉSERVER UNE ACTIVITÉ

Cliquez sur
RÉSERVATION

1



RÉSERVATIONS

Hugo	Accueil de Loisirs du Mercredi	Accueil de loisirs Eugène Voi	du 03/09/2018 au 05/07/
Hugo	Accueil du soir élémenta		2
Jade	Accueil de Loisirs du Mercredi	Accueil de loisirs du Centre	du 03/09/2018 au 05/07/
Jade	Accueil du soir maternelle	Maternelle du Centre	du 03/09/2018 au 05/07/



Étape suivante



Pour inscrire un autre enfant, à la même activité vous pouvez alors "duplicer" les mêmes réservations en cliquant sur la case

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Hugo Bois

du 03/09/2018 au 05/07/2019 - Élémentaire Eugène Voi - Accueil/Elève

ALLER À L'ÉTAPE 2

4 Cliquez sur "Aller à l'étape 2"

Vous avez la possibilité de réserver semaine par semaine ou mois par mois

Vous pouvez, si vous le souhaitez appliquer une périodicité afin de réserver pour l'année scolaire entière, ou pour plusieurs mois

Pour réserver, il vous suffit de cocher l'activité de votre choix. En cas d'erreur, décocher l'activité préalablement réservée avant de re-cocher celle souhaitée.



EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Hugo Bois - du 03/09/2018 au 05/07/2019 - Élémentaire Eugène Voi - Accueil/Elève

ALLER À L'ÉTAPE 2

5 Validez

16

MON COMPTE, CITOYEN MODE D'EMPLOI



► VÉRIFIER MES RÉSERVATIONS

1 > Cliquez sur **DERNIÈRES DEMANDES** dans l'onglet "Mon tableau de bord".

MON COMPTE

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes

Factures

Porte-document...

Coordonnées

Édition de documents

2 > Les dernières demandes s'affichent.

2.1- sélectionner une demande.

2.2- sélectionnez la demande souhaitée en cliquant sur **LA LOUPE**.

MON COMPTE

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes

Factures

Porte-document...

Coordonnées

Édition de documents

DERNIÈRES DEMANDES EFFECTUÉES

DEMANDE N° 78
VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE Réservation
- Accès de Loisirs du Mercredi - Accès de loisirs
- du 04/11 au 02/12/2020

VOIR TOUTES LES DEMANDES

14 oct. 2020 15:20

TRAÎNE POSITIVEMENT

TRAÎNE POSITIVEMENT

3 > L'historique s'affiche > Cliquez sur "LA DEMANDE" à gauche.

SUIVI DE LA DEMANDE N°

14 oct. 2020 15:20

DEMANDE N°
VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE Réservation
- Accès de Loisirs du Mercredi - Accès de loisirs
du 04/11 au 02/12/2020

HISTORIQUE

Le demandeur

La demande

15.20 - Il y a 5 jours
Opération : Fin de l'instruction, issue positive

15.20 - Il y a 5 jours
Opération : Début de l'instruction



4 > Les jours de réservations s'affichent.

SUIVI DE LA DEMANDE N°

14 oct. 2020 15:20

DEMANDE N°
VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE Réservation
- Accès de Loisirs du Mercredi - Accès de loisirs
du 04/11 au 02/12/2020

RÉSERVATION

mer. 04/11/2020 Matin

mer. 25/11/2020 Matin

mer. 02/12/2020 Matin



MON COMPTE CITOYEN MODE D'EMPLOI

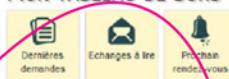
AJOUTER UN MEMBRE À VOTRE FAMILLE...

1> Cliquez sur le bouton **MA FAMILLE** dans la zone "mon compte"

MON ACCUEIL ACTUALITÉS ÉDITION DE DOCUMENTS

MON COMPTE

MON TABLEAU DE BORD



LES

CONJOINT(E)

Cliquez sur le bouton "Ma Famille" pour accéder à la page Ma famille. Vous retrouverez l'ensemble des membres de votre famille.

1>

2> Cliquez sur le bouton "**+AJOUTER EN MEMBRE**" et renseignez les informations demandées

MA FAMILLE

Informations
Nous demandons les informations des membres de votre famille que vous avez déjà inscrits auprès des différents services de la ville. Vous pouvez vérifier ou créer de nouveaux membres.

Mon enfant
je me facilite la vie !

MA FAMILLE CONNUE PAR LE SERVICE : VIE-SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE (ENFANCE)



3

Ajoutez des membres à votre famille en cliquant sur ce bouton et renseignez les informations demandées





SERVICE
PÉRISCOLAIRE
L'APPLI

TouteMonAnnée
PÉRISCOLAIRE
JOINVILLE-LE-PONT

Chères parents,

téléchargez **l'application TOUTEMONANNEE** et suivez l'actu de l'accueil de loisirs de votre enfant. Retrouvez photos, tuto, recettes et autres surprises de l'équipe d'animation...

1= téléchargez l'application
"TOUTEMONANNEE"



App Store

Google play

2= Cliquez sur
"CRÉER UN COMPTE"

Après avoir ouvert l'appli, cliquez dans la zone bleue



3= Cliquez sur
"ADULTE"
Et ensuite sur "SUIVANT >" en bas



4= Entrez les **informations**

4b : cochez "j'accepte les conditions..."

4c : cliquez sur "SUIVANT >"



5= Cliquez sur la **croix jaune**



Enter le **CODE**
(à demander à l'équipe)



Blah à signifier!



Bravo!

Vous avez désormais
accès à toute l'actu
de l'accueil de votre enfant

19





SERVICE PÉRISCOLAIRE

Hôtel de ville
de Joinville -le-Pont
23 rue de Paris
Aux horaires d'ouverture



01.49.76.60.00

Le service périscolaire de Joinville-le-Pont est à votre écoute pour toutes les demandes de renseignements et pour vous accompagner dans vos démarches tout au long de l'année.

Contact



PORTAILFAMILLE@JOINVILLELEPONT.FR

Suivez-nous

Le service périscolaire vous propose différents moyens pratiques et modernes de suivre votre enfant sur ses différents temps extra et périscolaires.



SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DEVANT LES ÉCOLES

Retrouvez les informations essentielles : plannings des activités, menus et coordonnées de contact ...



Photos,
infos,
messagerie...

Suivez
la journée
périscolaire
de votre
enfant.

Téléchargez
l'application
et demandez
le code à l'équipe
d'animation.

**+ UNE PAGE DÉDIÉE
SUR LE SITE WEB
DE LA VILLE**

ALERTES
PLANNINGS
INFOS PRATIQUES
COORDONNÉES



Scannez-moi

WWW.JOINVILLE-LE-PONT.FR/PERISCOLAIRE

